#### Envoyé en préfecture le 18/04/2023

EXTRAIT DU REGISTE Reçu en préfecture le 18/04/2023

DU CONSEIL MUNICIPAL DE Publié le NE LA LOUVE SO 🔊

ID: 007-210701280-20230411-2023\_012A\_D-DE

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt trois le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du 1er adjoint, François BESSET

NOMBRES DE MEMBRES			
En exercice Présents Nombre de suffrages exprimés			?
11	8	10	
		Pour:	10
		Contre :	0
		Abstentions:	0

Etaient présents :

Mme ACHARD Aline, M. BALAY Dominique, M. BESSET François, M. BESSET Julien, Mme DESBOS Aurélie, M. GUIRONNET Gérard, Mme PORTE Nicole, M. SALAUN Jean-Michel

Procuration(s):

M. BOBER Michel donne pouvoir à M. SALAUN Jean-Michel, Mme TREBUCHET Christine donne pouvoir à M. GUIRONNET Gérard

Etai(en)t absent(s):

M. BOBER Michel, Mme TREBUCHET Christine

Date de la convocation
04 avril 2023

Etai(en)t excusé(s):

Date d'affichage	
04 avril 2023	

en Préfecture le

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme ACHARD Aline

13 avril 2023
---------------

#### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

et publication du

13 avril 2023

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

# Investissement

Dépenses	Prévu :	897 175,74
	Réalisé :	388 371,19
	Reste à réaliser :	19 309,03
Recettes	Prévu :	897 175,74
	Réalisé :	348 568,65
	Reste à réaliser :	0,00

# E

<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	Prévu :	963 337,54
	Réalisé :	600 418,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	963 337,54
	Réalisé :	1 076 301,82
	Reste à réaliser :	0,00

#### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement:	-39 802,54
Fonctionnement:	475 883,82
Résultat global :	436 081,28

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

1er adjoint s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LALOUVESC

1er adjoint BESSE

# **COMMUNE LALOUVESC (12800)** CA 2022

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

ID: 007-210701280-20230411-2023\_012A\_D-DE

Reçu en préfecture le 18/04/2023 5 LO

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents: 9 Nombre de suffrages exprimés : 10 VOTES Pour: 10 Contre: Abstentions:

Date de convocation: 04/04/2023

Présenté par le Maire,

A LALOUVESC, le 11/04/2023

le Maire,

Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

A LALOUVESC, le 11/04/2023

	Lés membres du Conseil Municipal,		
Mme ACHARD Aline	M. BALAY Dominique	M. BESSET François	
M. BESSET Julien	Mme DESBOS Aurélie	M. GUIRONNET Gérard	
Mme PORTE Nicole	M. SALAUN Jean-Michel	Pour M. BOBER Michel  M. Salut Mean-Michel	
Pour Mme TREBUCHET Christine			

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2023, et de la publication le 12/04/2023

A LALOUVESC, le 11/04/2023

# Extrait du registre des délibérati Recu en préfecture le 18/04/2023 Délibération n°2023 013 D

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Publié le

du conseil municipal de LALOUV DE 10007-210701280-20230411-2023\_013\_D-DE

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

	NOMBRES DE N	1EMBRES	
Afférents au conseil municipal En exercice Qui ont pris part à la délibératio			
11	11	9 + 2 pouvoirs	
	Date de la convocati	on et affichage	
	04 avril 2	023	

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacques BURRIEZ, Maire.

Présents: Mmes ACHARD Aline, DESBOS Aurélie, PORTE Nicole, MM. BALAŸ Dominique, BESSET François. BESSET Julien, BURRIEZ Jacques, GUIRONNET Gérard, SALAÜN Jean-Michel.

Absent excusé: BOBER Michel (pouvoir à M. SALAÜN Jean-Michel) TREBUCHET Christine (pouvoir à M. Gérard **GUIRONNET)** 

Secrétaire de séance : Mme ACHARD Aline

# Objet de la délibération : Vote du compte de gestion 2022 de la commune

M. le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par le Service Gestion Comptable d'Annonay (SGC) à la clôture de l'exercice.

M. le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

<u>DEPENSES</u>	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
REALISEES	600 418.00	388 371.19	988 789.19
RECETTES			
REALISEES	1 076 301.82	348 568.65	1 424 870.47
RESULTAT de CLÔTURE	+ 475 883.82	-39 802.54	+ 436 081.28

## Après délibération, le conseil municipal :

Pour: 11 Contre:

Abstention: 0

Vote le compte de gestion 2022 de la commune de Lalouvesc, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus indiqués.

Classification: 7.1

Jacques BURRIEZ,

#### Le Maire.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication

# COMMUNE de LALOUVESC

Vote : Compte de gestion

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Envoyé en prefecture le 18/04/2023

ID:007-210701280-20230411-2023\_013\_D-DE

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

M. BALAY Dominique	M. BESSET François	M. BESSET Julien
Polar	FBest -	Bull
M. BOBER Michel pouvoir à M. SALAÜN Jean-Michel	M. BURRIEZ Jacques	Mme ACHARD Aline née DELHOMME
SALC-1	A STATE OF THE STA	Acher Decree
Mme DESBOS Aurélie	M. GUIRONNET Gérard	Mme PORTE Nicole
70833	ggit	Lette U.
M. SALAÜN Jean-Michel	Mme TREBUCHET Christine née GERARD pourvoir à M. Gérard GUIRONNET	

## EXTRAIT DU REGISTA DU CONSEIL MUNICIPAL DE

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

N ID 007-210701280-20230411-2023\_014\_D-DE

#### Séance du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES			
En exercice	Nombre de suffrages exprimés		
11	9	11	
		Pour :	11
		Contre :	0
		Abstentions:	0

Etaient présents :

Mme ACHARD Aline, M. BALAY Dominique, M. BESSET François, M. BESSET Julien, M. BURRIEZ Jacques, Mme DESBOS Aurélie, M. GUIRONNET Gérard, Mme PORTE Nicole, M. SALAUN Jean-Michel

#### Procuration(s):

M. BOBER Michel donne pouvoir à M. SALAUN Jean-Michel, Mme TREBUCHET Christine donne pouvoir à M. GUIRONNET Gérard

# Etai(en)t absent(s):

M. BOBER Michel, Mme TREBUCHET Christine

Date de la convocation			
04 avril 2023			

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage	
04 avril 2023	

en Préfecture le

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme ACHARD Aline

12 avril 2023

#### **AFFECTATION DES RESULTATS 2022**

et publication du

12 avril 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 11 avril 2023

Considérant

qu'il y a fleu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant

sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant

que le compte administratif fait apparaître :

un excédent de fonctionnement de :

167 822,92

- un excédent reporté de :

308 060.90

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

475 883,82

un déficit d'investissement de :

39 802.54

- un déficit des restes à réaliser de : Soit un besoin de financement de :

19 309,03

59 111,57

DÉCIDE

d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT

475 883,82

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)

59 111.57

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)

416 772,25

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT

39 802,54

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme. Fait à Lalouvesc



# RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT

# **ARDÈCHE**

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 007-210701280-20230411-2023\_015\_D-DE

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LALOUVESC

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal

En exercice

Qui ont pris part à la Délibération

11 11 9+2

Date de la convocation 04/04/2023

Date d'affichage 04/04/2023

Objet de la Délibération

Délibération n° 2023\_015\_D

Taux des taxes directes locales 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 12/04/2023 et publication ou notification du 12/04/2023

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication

L'an deux mille vingt-trois, le onze du mois de mars à 20 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jacques BURRIEZ, Maire.

<u>Présents</u>: Mmes ACHARD Aline, DESBOS Aurélie, PORTE Nicole, MM. BALAY Dominique, BESSET François, BESSET Julien, BURRIEZ Jacques, GUIRONNET Gérard, SALAÜN Jean-Michel;

Absents excusés: Mme TREBUCHET Christine (pouvoir à M. GUIRONNET Gérard) et M. BOBER Michel (pouvoir à SALAÜN Jean-Michel);

Secrétaire de séance : Mme ACHARD Aline

M. le Maire précise que depuis plusieurs années les taux des taxes directes locales sont restés stables, et qu'il convient maintenant d'adjoindre une augmentation modérée car les charges fixes de la commune ont fortement augmenté. Il propose une augmentation de 10 %:

- Taxe sur le foncier bâti : 35.67 % + 10 % = 39.23 (département : 38.69)
- Taxe sur le foncier non bâti : 69.50 % + 10 % = 76.45 (département : 79.83)
- Taxe d'habitation : 8,50 % + 10 % = 9.35 (département : 21.17)

M. le Maire demande au conseil municipal de délibérer.

Après délibération,

Pour: 11

Contre: 0

Abstention: 0

Le conseil municipal, DECIDE à l'unanimité des membres présents d'augmenter ces taux de 10 % en 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus indiqués.

Classification: 7.2

Jacques BURRIEZ, Maire de LALOUVESC.



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

#### EXTRAIT DU REGISTR DU CONSEIL MUNICIPAL DE

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le NE LALOUVESC

ID: 007-210701280-20230411-2023\_016 D-DE

#### Séance du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt trois le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jacques BURRIEZ

NOMBRES DE MEMBRES			
Présents	Nombre de suffrages exprimés		
9	11		
	Pour:	11	
	Contre :	0	
	Abstentions :	0	
	Présents	Présents Nombre de suffrages exprimés  9 11 Pour : Contre :	

Etaient présents

Mme ACHARD Aline, M. BALAY Dominique, M. BESSET François, M. BESSET Julien, Mme DESBOS Aurélie, M. GUIRONNET Gérard, Mme PORTE Nicole, M. SALAUN Jean-Michel

#### Procuration(s):

M. BOBER Michel donne pouvoir à M. SALAUN Jean-Michel, Mme TREBUCHET Christine donne pouvoir à M. GUIRONNET Gérard

# Etai(en)t absent(s):

M. BOBER Michel, Mme TREBUCHET Christine

Date de la convocation	
04 avril 2023	

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage	
04 avril 2023	

en Préfecture le

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme ACHARD Aline

13 avril 2023

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023** 

et publication du

13 avril 2023

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

### Investissement

Dépenses

849 582,54

Recettes

868 891,57

### **Fonctionnement**

Dépenses

1 228 333,71

Recettes

1 228 333,71

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses Recettes

868 891,57 (dont 19 309,03 de RAR)

868 891,57 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement** 

Dépenses Recettes

1 228 333,71 (dont 0,00 de RAR) 1 228 333,71 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LALOUVESC

Maire BURRIEZ Jacques

# COMMUNE de LALOUVESC

Vote: Budget primitif

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 007-210701280-20230411-2023\_016\_D-DE

Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

M. BALAY Dominique	M. BESSET François	M. BESSET Julien
M. BOBER Michel pouvoir à M. SALAÜN Jean-Michel	M. BURRIEZ Jacques	Mme ACHARD Aline née DELHOMME
Mme DESBOS Aurélie	M. GUIRONNET Gérard	Mme PORTE Nicole
2938	997	fort N
M. SALAÜN Jean-Michel	Mme TREBUCHET Christine née GERARD pourvoir à M. Gérard GUIRONNET	